

La loi ne protège pas le pharmacien

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4720 - Lundi 4 mars 2019 - Prix : 10 DA

Les étudiants se révoltent

Nouveaux rassemblements dans plusieurs universités du pays

Page 2

Sonatrach

Guitouni : pour plus d'efforts dans le développement de la digitalisation

Page 3

Une agitation de surface

Par Mohamed Habili

Il règne aujourd'hui dans le pays (mais peut-être qu'après tout, cela ne vaut que pour Alger) une atmosphère inhabituelle. Un climat étrange en ceci qu'il est double. Quelqu'un qui de l'extérieur ne se fierait que sur les deux manifestations de vendredi dans la capitale serait naturellement porté à croire que l'Algérie est en pleine effervescence, sinon déjà toute entière plongée dans la révolte, du fait de la candidature de Abdelaziz Bouteflika pour un cinquième mandat. Et ce quelqu'un se tromperait non moins naturellement. C'est que n'étant pas physiquement présent, il ne peut pas constater par ses cinq sens le grand calme qui règne dans le pays les jours de la semaine autres que les vendredis, et encore, seulement dans les deux ou trois heures suivant la prière. Car l'une des particularités de ces manifestations, c'est la rapidité de leur déroulement, inadaptée à une démonstration de force, qui elle tend au contraire à prendre son temps. Les manifestants ont traversé la rue à un pas soutenu, ils n'ont pas cherché à l'occuper, ni le premier vendredi ni le second. Même les échauffourées qui ont éclaté à la fin de la deuxième, non loin du Palais d'El Mouradia, ont été de courte durée. La comparaison s'impose d'elle-même avec les samedis des Gilets jaunes en France qui eux par contre se prolongent quasiment toute la journée, et même parfois au-delà. Certes, comparaison n'est pas raison, mais enfin, il ne s'agit pas en l'occurrence de comparer mais uniquement de faire ressortir un aspect propre aux manifestations anti-Bouteflika.

Suite en page 3

Zaalane a déposé hier son dossier au Conseil constitutionnel

Bouteflika officiellement candidat

- Engagement d'organiser une présidentielle anticipée sans être candidat, après la conférence nationale et la révision de la Constitution



Sans surprise, le dossier de la cinquième candidature du président sortant, Abdelaziz Bouteflika, a été déposé hier, au niveau du Conseil constitutionnel, par Abdelghani Zaalane, nouveau directeur de campagne du candidat.

Lire page 3

Subversion à partir des réseaux sociaux
Redessiner les réalités sur le mode digital ?

Page 4

Avant-première du film «El Kebch Essahir» à Constantine
Une invitation à aimer les animaux et à les protéger

Page 13

Zaalane a déposé hier son dossier au Conseil constitutionnel

Bouteflika officiellement candidat

■ Sans surprise, le dossier de la cinquième candidature du président sortant, Abdelaziz Bouteflika, a été déposé hier, au niveau du Conseil constitutionnel, par Abdelghani Zaalane, nouveau directeur de campagne du candidat.

Par Louiza Ait Ramdane

C'est hier à minuit, qu'a expiré le délai constitutionnel accordé aux candidats potentiels à l'élection présidentielle du 18 avril pour déposer leurs dossiers auprès du Conseil constitutionnel. Six candidats à la présidentielle du 18 avril prochain ont déposé ces derniers jours, leurs dossiers de candidature auprès du Conseil constitutionnel. Mais le plus attendu évidemment était le président sortant Abdelaziz Bouteflika. Hier, aux environs de 16h, les fourgons contenant les formulaires de signatures ont profité du candidat Bouteflika arrivent au Conseil constitutionnel. Des cartons par centaines sont transférés au secrétariat général de Tayeb Belaiz. En début de soirée, Abdelghani Zaalane, dési-



gné samedi directeur de campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika pour l'élection présidentielle, s'est rendu au

Conseil constitutionnel pour déposer le dossier de candidature. Le général à la retraite, Ali Ghediri a déposé hier, en tant qu'indépendant, son dossier de candidature à la présidence de la République. Par ailleurs, le président du parti Talaie El Hourriyet, Ali Benflis qui avait retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles au niveau du ministère de l'Intérieur, a tranché hier, après midi sur la question de sa participation à l'élection présidentielle du 18 avril. Il a décidé de ne pas se présenter à la présidentielle, a fait savoir hier après midi, Fayçal Hardi, membre du bureau politique du parti.

Le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) a laissé sa candidature ou pas en suspens jusqu'à l'annonce de celle de Bouteflika. De fait, Makri s'est donc retiré. Aussi, le Parti des

travailleurs (PT), qui avait aussi retiré les formulaires de souscription au ministère de l'Intérieur, a décidé, pour sa part, de ne pas participer à l'élection présidentielle. Le candidat libre Mahdi Ghani, lui aussi ne participera pas à l'élection présidentielle. Il n'a pu réunir les signatures nécessaires pour sa candidature à cause des «contraintes administratives.» Pour rappel, il n'existe aucun article de loi, dans la constitution ni dans le code électoral, qui précise les conditions de dépôt des dossiers de candidatures, hormis la disposition que « la déclaration de candidature la Présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du Conseil constitutionnel contre remise d'un récépissé », (art 139 de la loi électorale).

L. A. R.

Message de candidature

Bouteflika s'engage à organiser une présidentielle anticipée sans qu'il ne soit candidat

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika s'est engagé, dimanche à Alger, à organiser, s'il sera réélu le 18 avril prochain, une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante, précisant qu'il ne sera pas candidat à cette élection qui assurera sa succession». Dans un message de candidature à l'élection présidentielle, qu'a lu son directeur de campagne, Abdelghani Zaalane, M. Bouteflika s'est dit «déterminé» en cas de sa réélection à «assumer la responsabilité historique de la concrétisation de l'exigence fondamentale du peuple, c'est-à-dire le changement du système», ajoutant que «dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, plusieurs engagements». En ce sens, il s'est engagé à organiser «une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante. Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence. La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale», a souligné le Président Bouteflika dans son message, qui énumère six engagements. Il s'est ainsi engagé à tenir «juste après l'élection présidentielle, d'une conférence nationale inclusive et indépendante pour débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système rénovateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple», de même que

«l'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle Constitution qui consacrerait la naissance de la nouvelle République et du nouveau système algériens». Le chef de l'Etat a en outre évoqué «la mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toutes les formes de corruption». L'autre engagement pris par le Président consiste en «la prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et

dans toutes les sphères du développement économique et social», ainsi que «la révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections». S'exprimant sur sa candidature, il a relevé qu'«il y a quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de la classe politique et de la société civile, dans un esprit d'accomplissement d'un devoir ultime au service de notre pays et de notre peuple, j'ai annoncé ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain», soulignant que l'Algérie «est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie». «Je vous invite instamment à écrire

ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une nouvelle république algérienne à laquelle le peuple algérien aspire», a-t-il souligné. A propos des marches populaires du 22 février et du 1er mars, le Président Bouteflika «a tenu saluer le civisme qui a caractérisé ces marches populaires» ainsi que «le comportement professionnel exemplaire des différents corps de sécurité». «Je salue aussi l'attitude de tous nos concitoyens qui ont réservé l'expression de leur opinion pour le jour du scrutin à travers les urnes. Je tiens enfin à saluer l'Armée nationale populaire pour sa mobilisation en toutes circonstances dans l'accomplissement de ses

missions constitutionnelles», a-t-il ajouté. «Je fais le serment que je ne laisserai aucune force, politique ou économique, détourner le destin et les richesses de notre nation au profit d'intérêts personnels ou de groupes occultes», s'est en outre engagé le Président. «J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes dont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent»(...)

RN/APS

Les étudiants se révoltent

Nouveaux rassemblements dans plusieurs universités du pays

Pour la deuxième fois, des centaines d'étudiants se sont rassemblés hier à l'intérieur de plusieurs universités à Alger, scandant des slogans pour le changement et la réforme, avant de gagner la rue et se mélanger aux citoyens, renouant ainsi avec la protestation. En effet, A l'Université des sciences technologiques Houari-Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar, à la Faculté centrale, à la Faculté des sciences de l'information et de la communication, à la Faculté de médecine, ainsi qu'aux Universités de Dely Brahim et de Bouzaréah, à l'ancienne faculté de droit à Ben Aknoun et à la nouvelle (Said Hamdine), des centaines d'étudiants ont observé des rassemblements pour exprimer leur désir pour le changement. Ils brandissaient le drapeau national

et des banderoles revendiquant la réforme. La majorité des rassemblements ont eu lieu à l'intérieur des universités. Mais malgré le dispositif sécuritaire déployé afin d'encadrer ces manifestations, des centaines d'étudiants sont sortis dans la rue et ont marché vers le Conseil constitutionnel, avant de se regrouper au centre-ville d'Alger où des citoyens les ont rejoint et ont manifesté à leur côté. Les étudiants criaient «el talaba ghadiboun» (les étudiants sont en colère), «el djayer machi sourya» (l'Algérie n'est pas la Syrie) ou encore «dzayer joumhourya machi mamlaka» (l'Algérie est une République et non pas une monarchie). Autant de slogans qui expriment la colère et le désir d'être libre dans une Algérie jeune et démocratique. Au niveau régional, des manifestations simi-

laires ont été organisées à travers les universités et centres universitaires dans plusieurs wilayas, à savoir Mostaganem, Skikda, Guelma, Tiaret, Ouargla, Oum el Bouaghi, Bouira, Constantine, Bordj Bou Arréridj, où des sit-in ont été organisés à l'intérieur des facultés. A l'image des rassemblements qui ont eu lieu à Alger, ces manifestations ont été encadrées par un important dispositif sécuritaire pour prévenir d'éventuels dérapages. A noter que ces rassemblements pacifiques ont été organisés dans le calme. «La Constitution garantit au citoyen de manifester pacifiquement dans le cadre de la loi», avait affirmé le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, à l'occasion de la présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale.

Pour rappel, depuis le 22 février dernier, plusieurs manifestations ont eu lieu dans les 48 wilayas du pays. En effet, mardi dernier, des centaines d'étudiants ont organisé des sit-in à travers plusieurs universités du pays, scandant des slogans pour le changement et la réforme. Mercredi dernier, une centaine de robes noires se sont rassemblées devant le siège du tribunal Abane-Ramdane à Alger-centre. Jeudi dernier, c'était au tour des journalistes d'exprimer leur ras-le-bol de la censure à la place de Liberté, au niveau de la rue Hassiba Ben Bouali. La plus importante manifestation et la plus spectaculaire a eu lieu vendredi 1^{er} mars, où une marée humaine parfumée de vinaigre a marché vers El Mouradia pacifiquement.

Thinhinene Khouchi

Vente de psychotropes

La loi ne protège pas le pharmacien

■ Le Syndicat des pharmaciens d'officines a tiré une véritable sonnette d'alarme sur la vente de psychotropes. Le vide juridique crée une confusion sur la délivrance de ces médicaments.

Par Meriem Benchaouia

Le Snapo a appelé à l'accélération de la publication de la liste des psychotropes destinés à des fins sanitaires dans le but de protéger le pharmacien et le malade. A l'occasion d'une rencontre intitulée «les psychotropes dans l'officine, les nouveautés dans le domaine législatif et la révision de la loi 04-18», le président du Snapo, le D' Messaoud Belambri a affirmé que le pharmacien s'est retrouvé ces dernières années entre «le marteau et l'enclume», notamment avec la vente de médicaments non inscrits dans la liste de psychotropes, à l'instar du Prégabaline classé par la justice comme substance psychotrope, ce qui a entraîné, a-t-il dit, «l'emprisonnement de plusieurs pharmaciens ayant vendu ces produits dans plusieurs régions du pays». Le ministère de la Santé a élaboré des textes de loi pour actualiser cette liste qui pose toujours «problème aux pharmaciens au point où certains d'entre eux refusent de vendre ces produits en raison des pratiques qui ont causé l'emprisonnement de certains», a souligné le même responsable. Ce «vide juridique» dans la gestion des psychotropes destinés à des fins sanitaires et l'absence d'une liste détaillée de ces produits, a contribué à l'enregistrement de plusieurs lacunes sur le terrain et à l'emprisonnement du pharmacien sans que ce dernier soit impliqué, a ajouté M. Belambri. Rappelant certaines dispositions



PHOTO: R.

de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 régissant les psychotropes, le président du Snapo a affirmé que le ministère de la Santé avait promulgué en 2015 dans le «Journal officiel», un décret relatif à ces produits, sans la publication de la liste nominative de ces produits, qui en dépit de sa présentation au Conseil de déontologie et à la Gendarmerie nationale mais certains juges «ne respectent pas cette liste». Le chef de service psychiatrie-addictologie à l'établissement hospitalier spécialisé de Blida, le P Nadir Bourbon, a évoqué les indications thérapeutiques des psychotropes, relevant, à ce pro-

pos, que le taux d'atteinte des maladies psychiatriques variait de 10 à 15 %. Ces maladies sont appelées à augmenter au sein de toutes les sociétés, ce qui exige des pouvoirs publics de les réglementer et de promulguer des lois concernant leur gestion afin d'éviter toutes mauvaises utilisations. Il a précisé que «ces médicaments sont classés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) parmi les médicaments destinés au traitement du système nerveux, selon leur composition chimique et efficacité thérapeutique, expliquant que l'addiction à ces médicaments est dû à plusieurs facteurs psy-

chique, social et environnemental». Par ailleurs, le P Bourbon a appelé les médecins à ne pas prescrire plus de deux ou trois médicaments dans la même ordonnance, vu leur effets secondaires dangereux. Pour sa part, maître Billal Nechar a expliqué les lois en vigueur applicables en cas d'infraction dans l'utilisation des psychotropes, notamment le code pénal, appelant, dans ce cadre, les pharmaciens à faire preuve de vigilance et au contrôle minutieux des ordonnances médicales falsifiées pour éviter toute poursuite judiciaire.

M. B.

Sonatrach

Guitouni : pour plus d'efforts dans le développement de la digitalisation

«Nous avons certes fait beaucoup de progrès (...) Mais, force est de constater, qu'il nous reste beaucoup à faire dans le domaine d'imagerie du sous-sol, la maintenance préventive et l'optimisation des processus industriels et de gestion». C'est en effet ce qu'a déclaré hier Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie à l'ouverture du workshop sur la digitalisation organisé au siège de la direction générale de la Sonatrach. «Nous avons certes fait beaucoup de progrès. Je citerai en particulier la sismique à trois dimensions, le traitement sismique, le forage horizontal, les diagrapies, la modélisation de réservoir et le contrôle des installations. Mais, force est de constater, qu'il nous reste beaucoup à faire dans le domaine d'imagerie du sous-sol, la maintenance préventive et l'optimisation des processus industriels et de gestion», a expliqué le premier responsable du secteur de l'Energie. Selon lui, une numérisation réussie dans les cœurs de métier comme la sismique ou la modélisation de réservoir, notamment aidera à

atteindre les objectifs du secteur de l'énergie. Ces objectifs consistent, a-t-il précisé, à améliorer le taux de succès de l'activité exploration, augmenter les réserves récupérables au niveau des gisements en exploitation, optimiser des chaînes gazières et pétrolières et d'en réduire les coûts d'exploitation, y compris dans l'aval et enfin contribuer à la protection de l'environnement.

En effet, un workshop sur la digitalisation a été organisé par la Sonatrach et ce, à l'occasion de la tenue en Algérie de la réunion inaugurale du Comité scientifique de l'Institut de recherche du gaz (GRI) du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Il s'agit effectivement d'un Workshop technique sur la thématique de la Digitalisation intitulé «Digital and Advanced Analytics in the Gas Industry» et animé par des experts de Sociétés de références dans le domaine de la Digitalisation avec la participation d'acteurs majeurs de l'industrie gazière en Algérie.

Ont été ainsi traitées lors de ce workshop plusieurs problé-

matiques liées à la transformation digitale des activités gazières et pétrolières, un axe fondamental de la stratégie de transformation de Sonatrach «SH2030» qui vise à exploiter les nouvelles technologies du numérique et de l'intelligence artificielle pour l'optimisation des performances de l'Entreprise.

En outre, ce workshop a lieu aussi en prévision de la tenue, en Algérie, le 04 mars 2019, de la réunion inaugurale du Comité scientifique de l'Institut de recherche du gaz du GECF et qui verra la participation de nombreuses délégations des pays membres, réunis pour débattre des projets de recherche de l'Institut.

Pour rappel, lors de la 19^e réunion ministérielle du GECF tenue en octobre 2017 à Moscou, en Russie, et sur proposition de l'Algérie, les pays membres de ce Forum avaient décidé de la création de l'Institut de recherche du gaz du GECF en Algérie. Cette décision avait été entérinée lors du Sommet des chefs d'Etat tenu en Bolivie en novembre 2017.

Le programme de ce Workshop s'articule autour de conférences thématiques qui focalisent sur les enjeux et les opportunités de la Digitalisation, de l'Advanced Analytics et de l'Intelligence Artificielle et a été l'occasion d'assister à des communications de compagnies spécialistes du Digital ainsi que du partage de l'expérience de compagnies du secteur Oil & Gas dans ce domaine.

Rappelons également que le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^e session du Forum informel des mêmes pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Il est actuellement composé de 12 pays membres, en l'occurrence l'Algérie, la Bolivie, la Guinée équatoriale, l'Egypte, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinidad et Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, ainsi que de 7 pays observateurs, à savoir l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, les Pays-Bas, le Pérou et l'Azerbaïdjan, précise un communiqué de la Sonatrach.

Lynda Naili

LA QUESTION DU JOUR

Une agitation de surface

Suite de la page une

Qui pense avoir le droit pour lui est porté à prendre la rue, non seulement à la parcourir. L'autre aspect de ces manifestations est bien plus significatif, c'est le grand calme qui règne dans la ville, avant, après, et même pendant le mouvement, hors des lieux de rassemblement. Vendredi à la sortie des mosquées, le centre d'Alger est envahi par une foule venant de toutes parts, encore qu'il semble que ce soit davantage de l'est que de l'ouest, mais tout autour de ce périmètre, somme toute étroit, on ne croirait pas qu'il se passe quelque chose dans la ville. Plus loin encore, ce calme n'est pas loin de paraître une muette contestation de la contestation qui se tient au centre. Il ne s'agit pas bien entendu de dire ici que tout ce qui ne manifeste pas est partisan du cinquième mandat, mais enfin on ne peut pas dire non plus qu'il soit nécessairement dans les mêmes sentiments que ceux qui s'y opposent et le font savoir. Ce qu'en revanche on peut dire de lui sans grand risque de se tromper, c'est qu'il n'est peut-être d'accord ni avec les uns ni avec les autres. Car parmi ceux qui manifestent, et davantage encore au nombre de ceux qui se sont autorisés à parler en leur nom, il en est qui ne doutent pas un instant que le non-manifestant soit lui aussi contre le cinquième mandat. En quelque sorte, un manifestant en puissance qui lui n'aurait pas encore vaincu sa peur. Mais passons. Ce qui importe ici, c'est de relever le fait que pour l'heure le pays n'est pas en ébullition. Les manifestations du vendredi ne ressortent pas sur un fond d'agitation généralisée mais sur son contraire, le calme plat sur toute l'étendue du pays. En dehors des manifestations des deux derniers vendredis, rien aujourd'hui en Algérie ne milite en faveur de la thèse qu'un «printemps arabe» algérien a déjà éclaté, qui ne s'arrêterait qu'avec le retrait de la candidature de Bouteflika. La vérité, c'est qu'en dehors de ceux qui ont manifesté, et dont d'ailleurs ce fut le droit, les Algériens se tiennent en spectateurs imperturbables. Or cela est déjà un démenti infligé à ceux qui se sont mandatés eux-mêmes pour parler au nom de tout le monde. Le calme est tel à Alger que les journaux mortellement anti-Bouteflika ne se sont pas vendus plus que d'habitude, c'est-à-dire fort peu, malgré leurs manchettes plus incendiaires que jamais. L'un des signes les plus fiables d'une pré-révolution, pour parler comme certains, c'est le grand regain d'engouement pour le papier imprimé. Ce qu'on ne voit pas aujourd'hui. Toutes les révolutions commencent par une flambée de lecture.

M. H.

Subversion à partir des réseaux sociaux

Redessiner les réalités sur le mode digital ?

■ Les technologies de l'information et de la communication et l'avènement consécutif de la société de l'information à travers les réseaux sociaux ont amené les individus à devenir les clients d'un système d'intégration en réseau qui leur permet de devenir des membres à part entière d'une communauté qui se tisse, comme une immense toile, autour d'échanges multidimensionnels, favorisant des interactions de toutes les sortes et, surtout, une circulation incommensurable de l'information.

Par Filali H. Imène

La condition que les plateformes digitales des réseaux sociaux requièrent pour intégrer les individus, c'est celle de remplir des informations personnelles pour justifier de leur identité, de leurs coordonnées, y compris le ou les adresses des boîtes électroniques et le ou les numéros de portables qui ne sont plus de simples appareils téléphoniques GSM, mais désormais des smartphones multimédia qui remplissent toutes sortes de fonctions et en mesure de renfermer des quantités d'informations dignes d'un ordinateur. Comme si ces citoyens de ce nouveau monde avaient besoin de fournir des informations pour être acceptés comme habitants et pour qu'on leur remette un certificat de résidence en bonne et due forme.

Deux populations cohabitent dans cet univers qui a émergé très rapidement, bouleversant les réalités sociales et imposant la réalité digitale comme une partie intégrante du monde réel. Une population ancienne qui s'efforce de s'adapter, qui utilise les outils technologiques, un peu moins les réseaux sociaux, et garde la distance que lui impose sa culture extra-digitale et sa méfiance vis-à-vis d'un univers qui remet en question des valeurs d'intimité familiale, de discrétion sur la vie des personnes, et des relais traditionnels éprouvés de dialogue social. Et une autre population née après la révolution numérique qui fusionne désormais avec le monde digital, ayant un smartphone comme prolongement de la main, qui ne conçoit pas sa vie sans les réseaux sociaux, comme s'il s'agissait de l'électricité et du gaz.



En mettant en commun un espace de communication et d'interaction, en installant une véritable culture des réseaux sociaux qui tend à s'universaliser et à devenir une église du monde digital, les grandes plateformes numériques sont en train de faire des citoyens de ce nouveau monde, une communauté unique qui consomme selon un mode unique, qui partage les mêmes émotions, qui réagit aux mêmes événements et qui est susceptible d'être mobilisée pour les mêmes causes. On n'est pas loin des caractéristiques d'un monde sectaire qui incorpore les individus comme

autant d'adeptes autour d'une idéologie unique, dans un univers paradoxalement présenté comme riche et diversifié.

Les réseaux sociaux peuvent ressembler à une véritable tour de Babel où le monologue est impossible, car donnés comme absolument libres et incontrôlables. Mais cette apparence d'ouverture, de liberté totale, de dialogue universel, occulte la dimension institutionnelle des plateformes et la notion de data qui, elles, nous ramènent au caractère fortifié de ces plateformes en tant qu'espaces contrôlés, susceptibles d'être instrumentalisés, en téléguidant

les utilisateurs, désormais incorporés comme une data transformable, modelable et orientable grâce aux millions d'informations détenues sur la façon de penser, d'agir, de consommer, de dire, de réagir, etc., de chaque «adepte», que des manipulations orientées peuvent toucher, affecter au plus profond de son être, pour lui faire dire, penser et faire ce qui sera donné à voir comme l'expression de son libre arbitre.

C'est ce qui a été donné à apprécier désormais comme la rampe de lancement des plus grandes armées du monde. Facebook en ferment révolutionnaire des grognes populaires,

qui lâche ses foules déchaînées, dans le cadre d'une action incroyablement concertée entre des centaines de milliers d'individus, voire plus, qui ne pensent plus par eux-mêmes tout en continuant de croire, en leurs âmes et consciences, qu'ils exercent leur libre arbitre.

Qu'est-ce qui fait agir de la sorte les foultitudes des réseaux sociaux ? Le fait qu'ils croient dur comme fer que le réel qu'ils refusent et qu'ils entendent transformer est aussi modelable que le monde virtuel qu'ils ont l'habitude d'articuler à leur guise ? Dès lors, pour eux, concevoir le paradis ne serait tributaire que de leur volonté et de leur action, comme une programmation en langage alphanumérique ou en termes de mise en marche d'un jeu sur le mode «easy».

C'est en cela que la volonté de changement est unanime, car elle démarre d'un espace d'où la concertation est mieux ficelée que dans une mosquée, mais cette fois-ci à l'insu des «fidèles» qui croient avoir tout décidé par eux-mêmes. C'est en cela que la volonté de changement est radicalement, car elle est mue par la foi que le monde réel peut être transformé, reprogrammé comme une fonction numérique.

Une fois que la partie se termine, qu'on a déplacé sur le terrain de la réalité, le jeu original se réinitialise et offre la possibilité d'un recommencement, alors que dans le réel, nul recommencement n'est possible, ce qui a été détruit demeurant tel quel. Cela d'autant que dans le jeu du réel, l'action obéissant à des lois aléatoires et imprévisibles qui défient toute programmation, rien ne va tout à fait comme on l'eût voulu et surtout pas sur le mode (easy) accommodant de la facilité. F. H. I.

La première édition du 4 au 7 mars à Alger

Salon international de la ventilation, chauffage et climatisation

La première édition du Salon international de la ventilation, chauffage et climatisation (Sivecc) se tiendra du 4 au 7 mars courant à Alger avec la participation de quarante exposants nationaux et étrangers versés dans ce secteur, ont indiqué samedi les organisateurs dans un communiqué. Ce salon spécialisé est considéré comme «un rendez-vous exceptionnel» des professionnels du secteur qui seront réunis au Centre international des conférences (CIC) d'Alger dans le but de répondre aux nouveaux besoins du marché local et de proposer toutes les nouvelles solutions en matière de ventilation, chauffage et climatisation, un secteur qui ne cesse d'enregistrer une demande de plus en

plus croissante, a noté la même source. Ainsi, de nombreuses innovations technologiques dans ce secteur sont à l'honneur durant cette première édition. En effet, plus de 4 000 visiteurs sont attendus durant les 4 jours de l'exposition, qui constitue une réelle opportunité d'échanges et de communication pour les institutions publiques et privées, les

industriels et les professionnels du domaine, a-t-on ajouté. Dans ce sens, les organisateurs ont fait savoir que la présence d'exposants étrangers permettra à tous les sociétés et organismes participants de tirer profit des dernières performances technologiques en vigueur sur le plan international. Ce salon vise également à mettre en lumière tous les

dispositifs industriels modernes et les nouvelles technologies intégrées et intelligentes dans ce secteur, aidant à découvrir les solutions les plus optimisées. De nombreuses conférences seront animées par des experts nationaux et étrangers pour débattre les différentes thématiques liées à cette filière industrielle vitale, a conclu le communiqué. Hani T.

Dans certaines wilayas du Sud

Plus de 600 logements promotionnels aidés réalisés

Pas moins de 624 logements de type promotionnel aidé (LPA) ont été réalisés dans certaines wilayas du sud du pays, a-t-on appris hier de la direction régionale de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) à

Ouargla. Faisant partie d'un programme global de 1 054 unités LPA, ces logements individuels, dont les travaux et les opérations d'équipement ont été achevés, sont répartis sur les wilayas de Ouargla (215 unités), Laghouat

(265), El-Oued (120) et Adrar (26 LPA), tandis que les chantiers de 36 unités similaires sont en cours de réalisation à Touggourt et ont atteint un taux d'avancement de 60%, a indiqué le directeur régional de l'ENPI, Réda Zekri. Les tra-

voux de deux autres tranches de 106 logements similaires retenus pour la daïra de Sid-Khouiled (Ouargla) et de 26 autres pour la wilaya de Ghardaïa, seront lancés prochainement, a-t-il ajouté. Composés de quatre à cinq

pièces, ces unités LPA, dotées des différentes structures d'accompagnement et de services, ont été conçues selon les spécificités de ces régions et dans le respect du cachet architectural saharien, selon le même responsable. R. T.

Avec des changements structurels

L'économie chinoise s'intègre davantage au niveau mondial

■ La croissance économique de la Chine connaît des changements structurels et s'oriente vers une plus grande intégration au sein de l'économie mondiale, a estimé Reza Farzam, vice-recteur de l'Université de Kaboul.



Par Amel B.

Tous les signes montrent que le rôle de la Chine dans l'économie mondiale est en plein essor, avec le marché qui joue un rôle de plus en plus important dans le transfert des ressources à travers le pays, note cet économiste. La politique d'ouverture qu'elle mène aura un effet à long terme et de grande ampleur sur sa croissance et sa stabilité économique, pense M. Farzam qui rappelle que la Chine demeure la deuxième plus grande économie du monde en dépit des données qui montrent que ladite économie continue de ralentir. Pour lui,

les politiques chinoises ont un impact positif sur l'économie de la planète. Les efforts de développement entrepris par la Chine, en particulier l'Initiative la Ceinture et la route, auront un effet à long terme à la fois en Chine et dans les autres pays le long de ces nouvelles routes de la soie. D'autres sous-projets, tels que la Route du lapis-lazuli et le segment ferroviaire d'Aqina, pourraient jouer un rôle essentiel dans la croissance économique de l'Afghanistan, détaille ainsi l'universitaire. La Route du lapis-lazuli est un projet de couloir de transport mené conjointement par la Turquie, l'Afghanistan, le

Turkménistan, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. Le segment ferroviaire d'Aqina est une section de la ligne reliant Imamnazar (Turkménistan) à Aqina dans le nord de l'Afghanistan. Il s'inscrit dans un projet de 400km reliant le Turkménistan, l'Afghanistan et le Tadjikistan. En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté en Chine, Reza Farzam juge que la croissance économique est la meilleure arme de Pékin pour lutter contre ce mal, tout comme d'autres problèmes économiques ou encore la pollution. Avec l'augmentation du niveau de vie en Chine, ajoute-t-il, la sensibilisation de l'opinion aux

conséquences néfastes de la pollution environnementale s'améliore. Le pays a donné la priorité à la réduction de la pollution dans son intérêt et celui du monde entier.

Augmentation de la production du pétrole brut en janvier

La Commission nationale chinoise du développement et de la réforme (CNDR) a affirmé, dimanche que le taux de la production du pétrole brut de la Chine a augmenté de 0,3% sur un an en janvier. Selon les données publiées par cette Commission, la production du pétrole brut s'est établie à 16,19 millions de tonnes en janvier dernier, tandis que 49,97 millions de tonnes de pétrole brut ont été raffinées réalisant une hausse de 1,9% en base annuelle. La Chine est un des plus grands acheteurs de pétrole au monde, et plus de 60% de sa consommation de pétrole provient des importations. Ce pays a importé en janvier dernier 42,6 millions de tonnes de pétrole brut (une hausse de 5,1% par rapport à la même période l'année dernière), selon l'Administration générale des douanes. La consommation de pétrole raffiné a connu une hausse de 2,1% sur un an, s'élevant à 27,14 millions de tonnes

en janvier, d'après les données de la CNDR. La Chine vise à accroître sa production de pétrole brut à 200 millions de tonnes d'ici 2020, tandis que la capacité d'approvisionnement en gaz naturel devrait dépasser 360 milliards de mètres cubes. A. B.

Économie américaine 2018, l'une des années les plus prospères

L'ÉCONOMIE américaine a connu en 2018 une croissance « appréciable » et a été l'une des années les plus prospères de la dernière décennie malgré l'existence de turbulences au niveau des marchés financiers internationaux, sur fond d'incertitudes nées de la guerre commerciale avec la Chine et la fermeture partielle du gouvernement fédéral, selon des médias américains. La consommation des ménages s'est engagée dans une croissance ascendante robuste adossée à un marché du travail en pleine expansion, aux réductions fiscales et à la reprise des investissements dans le secteur des affaires, après un troisième trimestre chancelant, note le WSJ, en faisant observer que la consolidation des investissements dans le monde des affaires pourrait, selon les experts, constituer le socle d'une croissance solide continue. Le produit interne brut (PIB), qui tient compte des biens et services produits par l'économie américaine, a augmenté à un taux d'expansion annuelle de 2,6% entre octobre et décembre, dans la foulée d'un taux de croissance de 3,4% au troisième trimestre et de 4,2% au second, soit presque le double des pronostics des économistes, fait observer la publication. L'Administration Trump, rappelle les médias américains, avait fait d'un taux de croissance à hauteur de 3% un objectif central de sa politique économique basée sur la réduction des impôts, la dérégulation et une politique commerciale internationale sans concession, ajoutant toutefois que des économistes ne croient pas en la pérennité de cette politique. La Maison-Blanche demeure, quant à elle, confiante en la capacité de l'économie américaine de soutenir un taux de croissance à 3% en 2019, alors que les responsables de la Réserve fédérale s'attendent à un taux de croissance de seulement 2,3% en 2019, 2,0% en 2020 et 1,8 en 2021. R. E.

Changes

Le dollar monte légèrement face à l'euro, aidé par l'inflation

Le dollar montait légèrement face à l'euro dans un marché hésitant après la publication de nombreuses données économiques sur la zone euro et les Etats-Unis. Vers 20h30 GMT (21h30 à Paris), la monnaie européenne s'affichait à 1,1358 dollar pour un euro contre 1,1371 la veille au soir. L'euro a d'abord un peu progressé face au dollar dans le sillage d'indicateurs globalement conformes aux attentes concernant les indices PMI qui mesurent l'activité

manufacturière sur le Vieux Continent. Selon les analystes de Saxo Banque, ces indicateurs reflètent «ce qui est déjà intégré dans les prix du marché, à savoir que l'économie est en ralentissement au niveau mondial». Le dollar s'est ensuite repris en cours de séance notamment après la publication de l'indicateur préféré de la banque centrale américaine (Fed) pour jauger du niveau de l'inflation dans le pays, l'indice des prix basé sur les dépenses de consommation

(PCE). Celui-ci s'est fixé à 1,7% en décembre et sur un an, mais à 1,9% hors prix volatils de l'alimentation et de l'énergie. En zone euro, l'inflation a quant à elle été de 1,5% et de 1,0% sans les prix volatils d'après Eurostat vendredi, bien loin encore de l'objectif de près de 2% de la Banque centrale européenne (BCE). «Ce qu'on observe c'est une inflation très basse en Europe et plutôt table aux Etats-Unis», a réagi Joe Manimbo de Western Union. «Cela souligne

que les divergences économiques continuent à profiter à la devise américaine», a-t-il ajouté. Les banques centrales européenne et américaine ont pour mission de contenir l'inflation près de 2% en augmentant les taux d'intérêt si elle menace de dépasser ce seuil. Les hausses de taux d'intérêt rendent plus énumérateurs et donc plus attractifs les achats de devises, ce qui en l'espèce soutenait un peu le dollar.

L. O. / APS

Italie

Le ralentissement de l'économie se confirme

Selon les chiffres officiels publiés vendredi 1^{er} mars, le produit intérieur brut de la Péninsule a progressé de 0,9 % seulement en 2018, tandis que la dette publique s'est établie à 132,1 % du PIB. «La France et l'Italie sont des pays amis. Nous voulons avancer ensemble sur de nombreux dossiers industriels, sur la création d'un budget de la zone euro ou sur la taxation des géants du numérique.» Vendredi 1^{er} mars, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a insisté sur sa bonne entente avec son homologue italien,

Giovanni Tria. Les deux ministres clôtureraient le second forum économique franco-italien, où les organisations patronales des deux pays ont appelé Paris et Rome à dépasser leurs tensions récentes. Et à agir ensemble en faveur de la croissance. Hasard du calendrier, l'Institut statistique de la Péninsule (Istat) a publié, le même jour, des chiffres confirmant l'inquiétude des nombreux patrons assistant au forum : l'économie transalpine traverse une mauvaise passe. En 2018, son produit intérieur brut (PIB) a seulement progressé de 0,9 %,

après 1,6 % en 2017. Le ralentissement est d'autant plus préoccupant que le pays est entré en récession technique sur les deux derniers trimestres de 2018. Dans le détail, la consommation des ménages a progressé moins vite (0,4 % en 2018, contre 0,9 % en 2017), tout comme l'investissement et les exportations. La Péninsule a souffert du ralentissement du commerce mondial et, surtout, de celui de l'économie allemande, son premier client. En outre, l'épreuve de force entre Rome et Bruxelles à propos du budget de la coalition

entre la Ligue (extrême droite) et le Mouvement 5 étoiles (M5S) a pesé sur la conjoncture et le climat des affaires entre septembre et décembre 2018. «Le niveau élevé de la dette comme les incertitudes entourant la politique du gouvernement ont créé un contexte défavorable aux entreprises, explique Paolo Lamberti, président de Federchimica, la fédération italienne des industries chimiques. Beaucoup ont suspendu ou reporté leurs investissements.»

T. Y. / Agences

Jijel

Alimentation «d'ici l'été» de 6 communes à partir du barrage de Boussiaba

■ Six communes situées à l'Est de Jijel seront alimentées en eau à partir du barrage de Boussiaba (El Milia) «d'ici l'été prochain», a annoncé samedi, le responsable de la cellule de communication de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Par Anissa H.

L'opération de transfert des eaux à partir du barrage de Boussiaba au profit de 6 communes de la partie Est JJJEL totalisant 200 000 habitants, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics visant l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la prise en charge de leurs préoccupations stratégiques à leur tête l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP), a précisé le même responsable. L'ouvrage hydrique réalisé, il y a environ 3 ans à proximité de l'oued éponyme, à l'extrême sud-est d'El Milia, contribuera à partir de l'été prochain, à l'alimentation en eau potable des communes d'El Milia, Settara, Ghebal, Sidi Marouf, Ouled Rabah et Ouled Yahia, dans le cadre d'une importante opération de transfert des eaux à partir de ce barrage, a détaillé le même responsable. Le système en question, devant améliorer «considérablement» l'alimentation en AEP des populations ciblées, comprend une station de traitement d'une capacité de 60 000m³/j, (07) stations de pompage, (07) réservoirs et l'équivalent de presque 53 km de conduites, a encore précisé M. Mezouad. Le barrage de Boussiaba, assurera la triple fonction de remplissage du barrage de Béni Haroun dans la

wilaya de Mila, la desserte de la zone industrielle de Bellara en eau brute et l'alimentation en eau potable des populations avoisinantes, a souligné le même responsable. D'une capacité de 120 millions m³, le barrage de Boussiaba servira également au transfert d'un volume d'eau annuel de 40 millions de m³ à l'autre retenue de Beni Haroun, dans la wilaya de Mila, et à l'alimentation en eau de la zone de Bellara, à raison de 20 millions de m³/an, a-t-on fait savoir. «La wilaya de Jijel qui a réussi la



bataille de mobilisation de la ressource hydrique avec 5 barrages à son actif s'oriente vers le perfectionnement du mode de gestion de cette ressource vitale à travers le lancement de plusieurs opérations d'amélioration de gestion pour une meilleure exploitation au profit de toutes les populations», a souligné M. Mezouad. A. H. /APS

Ouargla

De nouvelles structures pour les unités d'intervention de la Protection civile

Les structures de la Protection civile (PC) de la wilaya de Ouargla viennent d'être renforcées par l'ouverture de deux nouvelles unités d'intervention au niveau des communes de Témacine et Mégarine, wilaya déléguée de Touggourt, (160 km nord de Ouargla), a-t-on appris des responsables de cette institution. Ces nouvelles installations seront également consolidées par la réception, en perspective, de deux autres structures similaires en cours de réalisation dans la commune de Hassi-benabdallah, périphérie d'Ouargla, et une autre dans la grande région de Touggourt, en vue de conférer plus d'efficacité aux activités d'intervention et de prise en charge des différentes risques et accidents à travers le territoire de la wilaya, a indiqué le lieutenant-colonel, Belkacem Gheraïssi, en marge des festivités commémoratives de la journée mondiale de la protection civile.

Le même responsable qui a fait part, à cette occasion, du recrutement, ce mois de mars, de 40 agents pour le renforcement des unités de la PC de la wilaya, a rappelé la formation, l'année dernière, de plus de 4 155 secouristes volontaires de proximité (SVP) pour contribuer à la prise en charge des accidents domestiques et d'apporter d'aide et secours à leur entourage. Il s'agit également de l'organisation, en coordination avec des entreprises, dans la même période des campagnes de sensibilisation sur les risques d'inondations, d'asphyxies et d'incendies. M. Gheraïssi a indiqué que le secteur sera renforcé prochainement par l'introduction de la technique de «sauveteur» axé sur la géolocalisation des accidents pour assurer l'intervention urgente des services de la PC.

Faisant le point sur les interventions de la PC au titre de l'année dernière, l'on relève 7.730 interventions dans différents accidents, ayant entraîné la mort de 30 victimes, et 727 blessés, en plus du sauvetage de 16 personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone, et la destruction de 3 049 palmiers suite à des feux de forêts. Placées sous le signe "la Protection des enfants, notre responsabilité", les activités marquant la célébration de la journée mondiale de la protection civile qui se poursuivront jusqu'au 6 mars à la maison de la culture «Moufdi Zakaria» de la ville de Ouargla, visent à informer le grand public sur les efforts menés par le secteur pour faire face aux divers risques, catastrophes et la protection de la santé humaine.

F. Y.

Après 15 ans de blocage

Reprise du projet de réhabilitation du gazoduc Béjaïa-Beni Mançour

Les travaux inhérents au projet de réhabilitation du gazoduc Béjaïa-Beni Mançour, sur une distance de 92 km, à l'arrêt depuis une quinzaine d'années à cause d'une opposition des riverains ont repris à hauteur de l'axe Tiibane, Souk-oufella et l'Akfadou, à 75 km au nord-ouest de Béjaïa, apprend-t-on de la wilaya. «Hormis trois cas, toutes les oppositions ont été levées», selon la même source, qui précise, que ce dénouement va permettre à l'entreprise publique "Co-Sider" d'installation des canalisations requises, et à la sonelgaz, le raccordement en gaz naturel de 15 localités, représentant plus de 140 000 habitants. Les réseaux urbains et interurbains étant achevés pour la plupart et n'attendent que leur mise en service. La réhabilitation de cette canalisation d'une dimension de 20 pouces a été décidée en 2003 après des signes d'obsolescence avérés et qui s'est

matérialisé par la réduction de la puissance disponible, qui depuis peine à dépasser 35 bars, a-t-on expliqué. Il a souligné également qu'à l'achèvement de travaux dans un délai de 45 jours selon l'engagement fait au ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, lors de sa récente visite dans la wilaya, il se ra procéder immé-

diatement au raccordement de quelques 25 000 foyers avec une puissance d'alimentation pouvant aller jusqu'à 75 bars. Les oppositions sur le passage de la canalisation, portées par 274 familles, visiblement insatisfaites du niveau des indemnités qui leur ont été signifiées ont été levées après une multitude de

rencontre avec les autorités locales, débouchant sur un terrain qui visiblement a satisfait tout le monde. Durant sa rencontre avec la société civile, la semaine dernière, M. Guitouni s'était montré effusqué par «le blocage qui se fait au détriment des citoyens et qui les empêche de jouir de cette énergie». Il faut

dire, qu'un problème identique et de même nature (opposition d'un citoyen qui refuse de céder le passage), accable, un tronçon du réseau à Melbou, à l'extrémité Orientale de la wilaya et pour lequel, un appel à plus de conscience des opposants a été lancée.

APS

Relizane/ Opération de contrôle et d'assainissement des listes du DAIP Annulation de plus de 1 500 contrats de travail

Plus de 1 513 contrats de travail, signés entre 2016 à fin 2018 dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans la wilaya de Relizane, ont été annulés pour diverses causes, dont l'assainissement des listes des bénéficiaires, a-t-on appris auprès du directeur de l'emploi. Abdelatif Acimi a indiqué que ces mesures entre dans le cadre de l'opération de contrôle et d'assainissement des listes des bénéficiaires du DAIP, expliquant que ces contrats, au profit de jeunes de différents niveaux d'instruction, ont été annulés pour diverses

causes, notamment pour avoir bénéficié de postes d'emplois directs par voie de concours, ou pour poursuite des études aux universités et au niveau des instituts de formation, ou également pour avoir créé des entreprises dans le cadre des dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat. L'agence de l'emploi ainsi que l'inspection de travail de la wilaya mènent des opérations périodiques pour contrôler ceux ayant bénéficié de contrats d'emploi dans le strict respect des articles mentionnés dans les contrats signés, selon le même responsable. Le nombre de

demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'agence de wilaya de l'emploi de Relizane, durant l'année écoulée, s'élève à plus de 52 000 et celui des offres a atteint 1 787 postes seulement, a-t-on fait savoir de même source. A souligner que l'agence de wilaya de l'emploi a procédé au placement de 8.125 demandeurs d'emploi durant l'année 2018 dont 6 828 dans le cadre du système classique, 975 dans le cadre du DAIP et 322 dans le cadre du contrat de travail aidé (CTA), a indiqué le chargé de communication de cette agence, Abdelkader Douis. R. R.

Présidentielle en Mauritanie

Le parti UPR plébiscite Ould Ghazouani comme candidat de la majorité

■ Le parti mauritanien l'Union pour la République (UPR) a plébiscité, samedi, Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed comme candidat à la présidentielle à l'issue d'un congrès ordinaire, ont rapporté des médias locaux.

Par Moncef G.

Le parti majoritaire, réuni en congrès ordinaire, a approuvé samedi dans une résolution la candidature du ministre de la Défense, Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, dit «Ould Ghazouani», ont ajouté les mêmes sources.

Ould Cheikh Mohamed Ahmed a annoncé officiellement, vendredi à Nouakchott, sa candidature à l'élection présidentielle prévue en juin 2019 en Mauritanie qui devra se dérouler sans la participation du chef de l'Etat actuel, dont le second et dernier mandat va expirer.

Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed (Ould Ghazouani) sera donc le candidat de la majorité au pouvoir. Lors de l'annonce de sa candidature vendredi soir dans un stade de 8 000 personnes à Nouakchott, des personnalités de l'opposition, dont l'ancien président de l'Assemblée nationale, Messaoud Ould Boulkeir, député et chef de l'Alliance populaire progressiste (APP), ont pris part à cette cérémonie.

Dans un discours prononcé à cette occasion, Ould Ghazouani a cité la contribution des anciens présidents de la Mauritanie, depuis l'indépendance, mettant un accent particulier sur les réalisations accomplies au cours de la dernière décennie sous le président actuel Mohamed Ould

Abdel Aziz. Parmi ces réalisations, le candidat a cité «l'ancrage de l'autorité de l'Etat, la consolidation de la démocratie, le développement économique sans précédent».

Lors des législatives du 1^{er} et 15 septembre, l'UPR avait remporté une large victoire (environ



120 sièges à l'Assemblée, en comptant les formations alliées), face à une opposition comptant une trentaine de députés, dont 14 issus du parti Tewassoul. Entré à l'armée en 1978, M.

Ould Ghazouani a été désigné chef d'état-major de 2008 jusqu'à sa son entrée au gouvernement en novembre dernier comme ministre de la Défense nationale. M. G./APS

Libye

Quatre pays appellent les Libyens à travailler pour la mise en place d'un gouvernement «stable et unifié»

Les gouvernements de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont appelé les Libyens à travailler pour la mise en place d'un gouvernement «stable et unifié», refusant toute solution militaire dans ce pays. «Ayant à l'esprit le fait qu'il n'y a pas de solution militaire en Libye, nous appelons tous les Libyens à travailler de manière constructive avec le RSSG et à saisir cette occasion vitale pour mettre en place un gouvernement stable et unifié pouvant assurer la sécurité et la prospérité de tous les Libyens», ont souligné ces pays dans une déclaration conjointe publiée vendredi soir par la présidence française. Les quatre pays ont réitéré leur plein soutien aux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) des Nations unies, M. Ghassan Salamé, et la Mission d'appui des

Nations unies en Libye (Manul) pour «réduire les tensions en Libye et aider le peuple libyen à définir la voie vers des élections crédibles et sûres». Ils se sont félicités que les Nations unies aient pris l'initiative de réunir le Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale libyen, Fayed al-Serraj, et le commandant de l'armée nationale libyenne, Khalifa Haftar, le 27 février et ont rendu hommage aux efforts déployés par le gouvernement des Emirats arabes unis «afin de faciliter cette discussion». «Nous nous félicitons de l'annonce faite par la Manul selon laquelle un accord politique pourrait être trouvé sur la nécessité de mettre fin aux étapes transitoires en Libye grâce à la tenue d'élections générales et sur les moyens de préserver la stabilité dans le pays et d'unifier

ses institutions». Ils se sont également félicités de l'annonce faite par le Gouvernement d'entente nationale selon laquelle les parties se sont mises d'accord pour reprendre la production de pétrole dans le champ pétrolier d'al-Sharara. «Toutes les parties doivent mettre en œuvre rapidement cet accord afin de permettre à la compagnie nationale pétrolière (NOC) de reprendre son travail vital dans l'intérêt de tous les Libyens», ont-ils recommandé, soulignant que ces ressources libyennes «doivent rester sous le contrôle exclusif de la NOC et la seule supervision du Gouvernement d'entente nationale (GEN), comme indiqué dans les résolutions 2259 (2015), 2278 (2016) et 2362 (2017) du Conseil de sécurité des Nations unies».

Lyes H.

Hafedh Caid Essebsi

«Tahya Tounes, parti créé au sein du gouvernement, est un projet superficiel et artificiel»

Le président de l'instance politique de Nidaa Tounes, Hafedh Caid Essebsi, a déclaré samedi que «le parti Tahya Tounes est un parti qui a été créé au sein du gouvernement et il est un projet politique superficiel et artificiel», affirmant que si le Chef du gouvernement Youssef Chahed quittait son poste «le parti disparaîtra». Il a critiqué à cet égard le consensus entre un parti politique (Ennahdha) et le gouvernement (Chef du gouvernement) qu'il considère comme «un consensus par dépendance qui ne se conforme pas aux exigences du système parlementaire». Dans une déclaration à l'agence TAP à Hammamet en marge de la journée des conseillers régionaux de Nidaa Tounes des gouvernorats du nord (Grand Tunis, Bizerte et Nabeul), Hafedh Caid Essebsi a déclaré que ce «consensus dépendant» confirmait la nécessité de réformer le système politique et électoral en Tunisie afin que celui qui est directement élu par le peuple (le chef de l'Etat) reste le décideur, «si nous voulons consolider la démocratie de manière cohérente». Il a évoqué la possibilité que son parti présente dans les jours ou les

semaines à venir un projet de changement du système politique, estimant qu'il «est dangereux que les pouvoirs du Président élu directement par le peuple soient moindres que ceux d'un Chef de gouvernement ou Premier ministre désigné». Le président de l'instance politique de Nidaa Tounes a affirmé que son parti «poursuit ses travaux et ses réunions régionales avec les conseillers municipaux en attendant la tenue du congrès (6 avril)», niant l'existence de scissions au sein du parti. «Ce qui se

passé, c'est qu'un groupe ayant fait défection a formé d'autres projets (politiques) et qui souhaite désormais rejoindre Nidaa Tounes», a-t-il estimé, ajoutant que le parti «ouvre ses portes à tous sur la base de règles à respecter, dont notamment la discipline». Concernant l'initiative de rassemblement du parti, il a affirmé que «personne ne peut lancer une initiative de son propre chef et l'important est ce que fait la direction légitime du parti».

Auparavant, Hafedh Caid Essebsi a souligné dans son dis-

cours d'ouverture du forum que le «consensus d'égal à égal» a été remplacé par «le consensus de la dépendance» où le leader du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, peut dire au chef du mouvement : «Je suis votre mentor». Dans une comparaison entre la création de Nidaa Tounes et celle de Tahya Tounes, il a déclaré que «la différence est que Beji Caid Essebsi a lancé Nidaa Tounes après son départ du pouvoir qu'il avait rendu de manière civilisée pour constituer son nouveau parti à partir des

bases qui ont surmonté les circonstances difficiles alors que le nouveau projet politique a été créé au sein du gouvernement». «La transhumance entre les partis est un crime moral», a-t-il souligné, indiquant que la solution à ce phénomène est d'amender le système électoral et politique de manière à imposer une discipline partisane. Caid Essebsi faisait allusion à la démission de 40 députés du bloc de Nidaa Tounis qui comptait un total de 86 députés.

G. H.

Réunion

36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur

La 36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur s'est tenue, hier à Tunis, avec la participation de délégations sécuritaires de haute niveau, ont rapporté des médias locaux citant une déclaration du secrétaire général de ce conseil.

Le secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, basé à Tunis, a indiqué dans une déclaration que les travaux de cette session se dérouleront pendant deux jours, en présence de représentants de la Ligue des Etats arabes, du Conseil de coopération du Golfe et de l'Union du Maghreb arabe, ont ajouté les mêmes sources.

Les représentants de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), de l'Organisation internationale de la protection civile, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime outre le projet CT Mena (contre le terrorisme dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord) sont également attendus, ont poursuivi les mêmes sources. A l'ordre du jour de cette nouvelle session, figurent des discussions d'un certain nombre de sujets communs, notamment un projet de plan provisoire pour la stratégie arabe de lutte contre le terrorisme et un projet de lutte contre l'usage illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.

Les ministres arabes de l'Intérieur discutent, également, des recommandations de conférences et réunions tenues au sein du secrétariat général sur l'ensemble de l'année 2018, des résultats des réunions conjointes tenues avec des organismes arabes et internationaux durant l'année dernière.

Parallèlement, le secrétariat général a annoncé que la réunion conjointe des Conseils des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice se tiendrait, aujourd'hui à Tunis, en présence des ministres de l'Intérieur et de la Justice des pays arabes.

R. M.



Législatives en Estonie

L'extrême droite eurosceptique compte doubler son score

■ Près de la moitié des électeurs estoniens ont déjà voté hier à midi, grâce au vote anticipé sur internet, pour des législatives qui devraient voir l'extrême droite eurosceptique doubler son score, selon les derniers sondages, mais sans grand espoir d'entrer au gouvernement.

Aucun incident n'était signalé et les électeurs interrogés par l'AFP à Tallinn évoquaient sans passion leurs souhaits et préoccupations. La progression attendue du parti d'extrême droite EKRE fait partie de la tendance européenne, observe Lauri, un électeur travaillant dans la publicité : « Il y a de nos jours un tel courant en Europe de l'Ouest, quand on regarde les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, peut-être même la France. Je ne soutiens pas ce genre de populisme ». Pour Kristo Siig, qui prépare un doctorat à l'université de Tallinn, le prochain gouvernement devrait augmenter les fonds pour

l'éducation et la recherche afin que l'Estonie « brise le plafond de glace » et rejoigne les pays riches. Une dessinatrice russo-phonie, Natalia Purro, voudrait que la moyenne d'âge des députés baisse fortement et que le nombre des femmes parlementaires augmente. « Des langues autres que l'estonien doivent y être présentes aussi », ajoute-t-elle. Selon des données provisoires, à midi (10h00 GMT), 46,8% des inscrits ont voté, contre 42,4% lors du scrutin précédent en 2015. La campagne électorale, plutôt terne, a porté sur des problèmes de tous les jours, tels que les impôts et les salaires, ainsi que sur les ten-

sions autour de l'enseignement en russe pour l'importante minorité russophone et la fracture entre les villes et les campagnes. Les sondages ont prédit une compétition serrée. Le parti Centre du Premier ministre sortant Juri Ratas est crédité de 24,5% des intentions de vote, juste derrière les libéraux de la Réforme conduits par l'ancienne députée européenne Kaja Kallas (26,6%). Le parti d'extrême droite EKRE, qui promet de réduire l'impôt sur le revenu et les taxes et développe un discours anti-migrants, devrait plus que doubler son score et arriver à 17,3%, mais il aura probablement du mal à trouver des partenaires pour une coalition. De toute manière, avec cinq ou six formations au parlement, la mise en place d'une coalition risque de s'avérer complexe. Le Centre et la Réforme, adversaires traditionnels, ont alterné au pouvoir et même gouverné parfois ensemble depuis que l'Estonie s'est affranchie de l'emprise soviétique. Tous deux soutiennent l'UE et l'Otan, et ont bien maîtrisé la dépense publique, donnant à l'Estonie le plus bas ratio dette/PIB de la zone euro. Le Centre s'est engagé à augmenter les retraites de 8,4% et à remplacer le taux unique d'impôt sur le revenu, qui est de 20%, par un système progressif par tranches pour augmenter les



recettes de l'État. La Réforme, plus proche des milieux d'affaires, voudrait augmenter la part du revenu mensuel exemptée d'impôt et réduire la cotisation d'assurance chômage. Le taux de chômage évolue au-dessous de 5%, tandis que la croissance devrait atteindre 2,7% cette année, après 3,9% en 2018. S'il part de loin, avec un score de 7% en 2015, le parti EKRE devrait arriver troisième, juste derrière les deux grandes formations. Fermement eurosceptique, EKRE a appelé à un référendum sur un « Estxit », autrement dit sur la sortie de l'UE, mais ce projet n'a aucune chance de succès dans un pays très pro-européen

et le but réel est plutôt de chercher à redéfinir les relations avec Bruxelles. Les soupçons qu'il nourrit vis-à-vis de Moscou le rendent très atlantiste. Pour le spécialiste en sciences politiques de l'université de Tallinn Tonis Saarts, la montée d'EKRE s'apparente à celle d'autres partis d'extrême droite en Europe. Sa popularité, juge-t-il, vient de ses promesses de dépenses sociales généreuses et des ressentiments de la population rurale après des années d'austérité. Les bureaux de vote doivent fermer à 18h00 GMT. Au total 1 099 candidats représentant dix partis briguent les 101 sièges du parlement de Tallinn. **Rosa C.**



Impuissance

Témoignage

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump n'est pas un homme qui se laisse facilement démonter. Ainsi, lorsque son ex-avocat témoigne devant le Congrès américain et l'accuse ouvertement de collusion avec la Russie ou encore d'être un profond raciste, le président des États-Unis garde son calme et se contente d'affirmer que Michael Cohen ment, tout simplement. En effet, le président américain a accusé aujourd'hui son ancien avocat d'avoir menti devant le Congrès, invoquant un projet de livre jamais publié sur Donald Trump que Michael Cohen aurait proposé début 2018. Ce dernier avait confirmé, lors de son audition spectaculaire au Congrès mercredi, avoir essayé de vendre un livre, intitulé « Trump Revolution : From the Tower to the White House, Understanding Donald J. Trump » (« La révolution Trump : de la Trump Tower à la Maison-Blanche, comprendre Donald Trump »), sans préciser à quelle date. Le livre n'a jamais été publié. Le site d'informations Daily Beast, qui avait parlé de ce projet en mai dernier, avait indiqué que l'éditeur conservateur pressenti, Center Street, s'était rétracté après la perquisition des bureaux et du domicile de Michael Cohen par le FBI en avril. A l'époque, début 2018, où Michael Cohen aurait proposé le manuscrit, il était encore proche de Trump. Il se positionnait comme un expert de sa présidence et le livre avait toutes les chances d'être flatteur pour le locataire de la Maison-Blanche. Donald Trump a insinué aujourd'hui, dans une série de tweets, avoir vu au moins une partie du manuscrit soumis selon lui « il y a peu » à des éditeurs le qualifiant de « lettre d'amour à Trump ». « Le Congrès doit exiger la transcription du nouveau livre de Michael Cohen », a-t-il lancé. « Vos têtes vont tourner quand vous verrez les mensonges, les faussetés et les contradictions avec son témoignage d'hier. Comme s'il s'agissait d'une autre personne. Il est totalement discrédité ! » Le fils aîné du président, Donald Junior, a renchéri, soulignant aussi dans un tweet que Michael Cohen avait « proposé un livre disant que Trump n'est pas un menteur », tout en « louanges » pour son père. Et d'accuser Michael Cohen de s'être retourné après avoir été « coaché » par les démocrates. Interrogé par plusieurs représentants républicains, Michael Cohen, qui doit commencer à purger une peine de trois ans de prison le 6 mai, a cependant assuré mercredi n'avoir aucun nouveau projet de livre « en cours actuellement ». Mais il a confirmé avoir été approché « par beaucoup de monde », y compris des gens du cinéma et de la télévision. Et lorsqu'un représentant républicain a demandé à l'ex-avocat, désormais sans revenus, s'il entendait écrire un livre, il a simplement répondu : « Oui ». Ce ne serait pas une première : John Dean, ex-avocat de Richard Nixon qui témoigna contre lui pendant l'affaire du Watergate, écrivit ensuite plusieurs livres. Et à n'en pas douter, le prochain livre de Cohen sera une charge violente contre Trump mettant sur le papier toutes les accusations qu'il a proférées devant le Congrès. Reste à savoir dans quelle mesure ce témoignage qui dépeint le président américain sous les pires couleurs influera sur l'image publique de Trump qui continue malgré tous les efforts du FBI et des démocrates de jouir d'une popularité conforme à 52%. **F. M.**

Asie du Sud-Est

États-Unis et Corée du Sud cessent leurs grandes manœuvres conjointes

Les États-Unis et la Corée du Sud vont mettre fin à leurs exercices militaires annuels conjoints de grande envergure, qui déclenchent régulièrement la colère de la Corée du Nord, a annoncé hier le ministère sud-coréen de la Défense. Ces deux exercices, baptisés « Key Resolve » et « Foal Eagle », seront remplacés par des manœuvres plus limitées « afin de préserver une solide préparation militaire des forces stationnées en Corée du Sud », a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette décision a été prise lors d'une conversation téléphonique entre les ministres de la Défense sud-coréen et américain, Jeong Kyeong-doo et Patrick Shanahan, trois jours après un sommet entre le leader nord-coréen Kim Jong Un et le président américain Donald Trump à Hanoï, a précisé le ministère. Ce sommet s'est conclu sans accord, mais les deux dirigeants ont souhaité garder la porte du dialogue ouverte. « Foal Eagle », un vaste exercice de terrain qui avait lieu généralement au printemps, déclenchait chaque

année la colère de Pyongyang qui y voyait une répétition générale d'une invasion de la Corée du Nord, encore techniquement en guerre avec le Sud. Dans le passé, 200 000 soldats sud-coréens et quelque 30 000 soldats américains ont participé à « Foal Eagle ». « Key Resolve », qui avait généralement lieu en mars, était un exercice de commandement principalement réalisé à l'aide de simulations informatiques sur une dizaine de jours. Depuis le premier sommet entre Trump et Kim à Singapour en juin, les États-Unis et la Corée du Sud ont réduit ou supprimé plusieurs exercices militaires conjoints, et les bombardiers américains ne survolent plus la Corée du Sud. M. Trump s'est plaint à plusieurs reprises de l'aspect coûteux de ces exercices. Il a cependant exclu le retrait des quelque 28 500 soldats américains déployés en Corée du Sud pour la protéger de son voisin du Nord armé de la bombe atomique. « A ce stade, ne pas diminuer ou suspendre les manœuvres signifierait qu'aucun des pays impliqués n'est

sérieux dans sa volonté de parvenir à un accord sur la dénucléarisation de la Corée du Nord », a estimé le professeur Yang Moo-jin, de l'Université des études nord-coréennes à Séoul. La plupart des analystes estiment que la suppression des grandes manœuvres annuelles sera sans grand impact militaire. « Suspendre ou limiter les exercices américano-sud-coréens pourrait nuire aux capacités de préparation des deux armées, mais je ne pense pas que cela constituera un risque sérieux pour la sécurité de la Corée du Sud », a déclaré à l'AFP Ahn Chan-il, président du World Institute for North Korea Studies à Séoul. « Les forces conventionnelles sud-coréennes sont largement supérieures à celles du Nord, et vu la situation actuelle (avec la forte présence de l'armée américaine en Corée du Sud et les sanctions internationales contre la Corée du Nord, NDLR) il est hautement improbable que Pyongyang fasse quoi que ce soit de ses armes nucléaires dans un avenir proche », a-t-il ajouté.



Avant-première du film «El Kebch Essahir» à Constantine

Une invitation à aimer les animaux et à les protéger

■ Le film pour enfants «El Kebch Essahir» (Le béliet magique), réalisé par Sadek Kebir et présenté samedi en avant-première à la Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, se veut un appel à protéger les animaux et à les aimer, étant donné que ce sont des êtres vivants qui nécessitent un traitement spécial.

Par Adéla S.

Ce film, dont le scénario a été écrit par Sadek El Kebir et son épouse Sabine, et qui a été projeté durant une heure et demie en présence de représentants de différents médias, d'intellectuels et de comédiens, est un enchaînement d'histoires, certes différentes, mais dont l'essence est identique.

Parmi les histoires relatées par cette œuvre, produite en 2019, et dont les rôles ont été interprétés par Sadek Kebir, Rym Taâkouchet et Mustapha Laâribi ainsi que les enfants Slimane Salimi, l'un des acteurs du film «Le puits» de Lotfi Bouchouchi, et Smail Soltana, celle d'un mouton, acheté pour le sacrifice, mais utilisé à mauvais escient par son propriétaire lequel s'est mis à faire des paris avant d'être victime de fraude et de recevoir des coups. Cette œuvre relate également l'excursion d'un grou-

pe d'écoliers au parc d'attraction de Ben Aknoun (Alger) où ils ont eu le loisir d'apercevoir des éléphants, des singes, des lions, des tigres, des hippopotames et des crocodiles.

Une sortie pédagogique et agréable à la fois, au cours de laquelle ces enfants ont vécu de nombreuses aventures à la faveur desquelles ils se sont familiarisés avec le cycle et le mode de vie de nombreux animaux, en plus des aliments dont ils ont besoin notamment.

L'aspect le plus remarquable de ce film reste, incontestablement, le recours à la technologie tridimensionnelle, à travers l'infographie et les effets spéciaux portant la signature de Mohamed Brahimi, une technique permettant de susciter l'intérêt des enfants avides de sensations fortes.

Dans une déclaration à l'APS, le réalisateur Sadek Kebir a affirmé que «la ville de Constantine a été choisie pour accueillir l'avant-première de ce film pour



faire en sorte que ce type de représentations ne se déroulent pas uniquement à Alger», ajoutant qu'un épisode supplémentaire sera réalisé «au cours des trois prochains mois». De leur côté, de nombreux enfants ayant parti-

cipé à cette œuvre, dont l'âge n'excède pas 14 ans, ont qualifié cette expérience de «bonne», tout en espérant voir son renouvellement dans un proche avenir.

A noter que la projection en avant-première du film «El Kebch

Essahir», samedi soir, devant le grand public, est une initiative de l'association locale «Numidia-Arts», en collaboration avec la Direction de la culture de la wilaya de Constantine.

A. S./APS

Festival du film amazigh

«Tuqqit» de Karim Mouhali, une fiction qui explore l'âme d'un non-voyant

«Tuqqit» de Karim Mouhali, un long métrage projeté samedi à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la compétition pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction du Festival culturel national annuel du film amazigh (Fcnafa), tente d'explorer l'âme d'une personne non-voyante. C'est à travers Youcef, personnage principal, que ce film de 107 mn, dont le scénario est signé Mohand Lmouloud Oubeka, tente de lever un peu le voile sur les pensées intérieures d'une personne aveugle qui perd la vue suite à un accident, d'où le titre de ce film «Tuqqit» ou «le Choc». La trame du film se déroule et se laisse presque entraîner par les espoirs

et désespoirs, l'envie de se battre, ou d'en finir, de Youcef. Le film s'ouvre sur deux gros plans d'un jeune qui remplissait un seau de sable et d'une poule qui tourne. C'est cette poule qui va lâcher avec son chargement, le seau de sable que Youcef, étudiant brillant en troisième année de médecine, venait de remplir et qu'il reçoit sur sa tête dans un choc violent qui le plongera dans le coma pendant neuf jours. A sa sortie du coma, Youcef perd la vue. En quittant l'hôpital, il entame avec résignation sa nouvelle vie dans un monde sans couleurs et sans lumière. L'envie de se battre le pousse à s'inscrire dans une école pour non-voyants afin d'apprendre la braille et poursuivre

ses études à l'université. Le désespoir de Youcef s'exprime lorsque son ami le conduit au bord d'un lac où ils avaient l'habitude de se rendre et dont il ne peut plus apprécier la beauté et lorsqu'on lui propose une opération délicate qui comporte de gros risques qu'il accepte, mais qu'il ne subira pas suite au refus de ses parents. Une scène dans laquelle on voit Youcef debout à un arrêt de bus attendant son bus pour rejoindre l'école des aveugles, entrain d'écouter le chant d'un oiseau enfermé dans une cage, révèle la sensibilité du non-voyant qui voit avec son cœur et son esprit. Youcef se compare à cet oiseau que ses propriétaires pensent qu'il est

entrain de chanter alors que ses chants ne sont que des lamentations, comme lui qui tente de faire bonne figure devant ses parents en cachant sa grande douleur. C'est à cet arrêt de bus qu'un homme l'agresse violemment à la tête à coup de canne, ignorant qu'il est non-voyant et pensant qu'il était entrain de draguer sa fille, sa maison étant située juste en face. Youcef se retrouve de nouveau à l'hôpital et après trois jours d'hospitalisation, il retrouve la vue. Youcef pardonne à son agresseur traduit devant la justice et accepte d'épouser sa fille pour faire taire les rumeurs. Le film s'achève sur une nouvelle agression de Youcef qui tombe par terre suite au choc subit et

perd de nouveau la vue. Lors des débats qui ont suivis cette projection, des réalisateurs présents dans la salle dont Lounes Medjnah qui participe à cette compétition avec un long métrage, Djamel Ould Braham lui aussi en compétition avec un court métrage et Mohamed Rahal, ont relevé quelques erreurs techniques et la quasi absence de plans panoramiques. Les critiques ont également regretté que ce film soit trop long, relevant aussi «beaucoup de vides» et des «séquences qui n'ont pas une grande valeur qui ont alourdi le film». L'histoire a été par contre appréciée par les intervenants. Le Fcnafa qui est à sa 17^e édition cette année, met en compétition un total de 23 films dont 4 longs métrages, 10 courts métrages, six films documentaires et trois d'animation. La cérémonie de remise des prix aura lieu aujourd'hui à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, rappelle-t-on.

Racim C.

Afrique/Algérie

Le Centre du patrimoine culturel en Afrique d'Alger ouvre ses portes

Le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiat) devra tenir demain mardi à Alger la première réunion de son conseil d'administration, a indiqué samedi le responsable du centre. S'exprimant lors d'un point presse, Slimane Hachi a indiqué que le conseil d'administration international du Crespiat est un centre régional placé sous l'égide de l'Unesco - est composé «d'experts et de représentants

d'instances spécialisées» et présidé par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Le Crespiat, centre de catégorie 2, a pour mission de servir les objectifs stratégiques de l'Unesco en faveur de l'Afrique par l'appui aux compétences du continent en matière d'identification, d'inventaire, de recherche scientifique, de documentation et de sauvegarde du patrimoine immatériel, a-t-il précisé.

Ce premier centre africain vise également à stimuler la

coopération et les échanges d'expertise, à faciliter les échanges entre les musées et centres d'archives du continent, ou encore à créer une base de données et une meilleure connaissance du patrimoine immatériel en Afrique.

Créé suite à l'accord de 2014 entre l'Unesco et l'Etat algérien, le centre est installé à la villa Dar Abdeltif sur les hauteurs d'Alger. Géré administrativement par l'Algérie et doté d'un budget alloué par l'Etat, il est le septi-

me du genre après ceux de Chine, du Japon, de Corée du Sud, d'Iran, du Pérou et de Bulgarie. Slimane Hachi a annoncé, par ailleurs, l'organisation par le centre d'une exposition intitulée «Héritages culturels immatériels en Afrique» et devant être inaugurée le 5 mars à Alger, pour présenter un élément emblématique du patrimoine de chacun des 27 pays africains détenant des classements à la liste représentative du patrimoine immatériel.

R. C.

AGEND'ART

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».



Ligue 2 Mobilis (24^e journée)
**Le NC Magra poursuit,
l'ASO et l'USB talonnent**

LE NC MAGRA, solide leader de la Ligue 2 Mobilis de football, a bien négocié son périlleux déplacement chez le WA Tlemcen, en ramenant un précieux nul (1-1) samedi pour le compte de la 24^e journée, ayant vu les autres candidats à l'accession, l'ASO Chlef et l'US Biskra, s'emparer de la deuxième place, après leurs victoires respectives contre le MC Saïda (1-0) et la JSM Skikda (3-1). Le NCM avait pourtant commencé par concéder l'ouverture du score de Messaoudi (23'), avant de se ressaisir et dès le retour des vestiaires, en arrachant l'égalisation par Mebarki (46'). Un résultat qui permet aux Bleu et Blanc de consolider leur première place avec 44 points, tout en maintenant le WA Tlemcen à bonne distance, puisque les Zianides reculent de la 2^e à la 4^e place (39 pts), détrônés par le tandem ASO Chlef et US Biskra, nouveaux dauphins après leurs importantes victoires à domicile, respectivement contre le MC Saïda (1-0) et la JSM Skikda (3-1). Les Chélifiens ont petitement dominé le MCS au stade Mohamed Boumezrag (1-0), grâce à Benhamla (6'), alors que les Zibans ont commencé par concéder l'ouverture du score devant Batrouni (2'), avant de réussir un retour tonitruant dans

ce match, qui leur a permis de l'emporter finalement (3-1). C'est Benachour qui avait donné le ton, en égalisant sur penalty (3'), avant que ses coéquipiers Lakhdari et Messaâdia ne consentent l'addition, respectivement aux 33' et 68'. Des victoires qui propulsent ces deux clubs à la deuxième place du classement général, avec 40 points chacun, mais avec un match en moins pour l'ASO, et grâce auquel il pourrait s'emparer seul de cette fameuse deuxième place. Pour sa part, et sur sa lancée, l'ASM Oran a accroché un nouveau club de l'Ouest à son tableau de chasse, puisqu'après la grosse gifle qu'il avait infligée à l'ES Mostaganem il y a 15 jours, il a dominé le RC Relizane (2-0) dans le derby de samedi. Le club Asémiste avait fait la différence grâce Khalfallah (1') et Haddad (50'), se hissant au passage à la 13^e place du classement général, avec 25 unités, au moment où malgré la défaite, le RCR reste dans la première partie de tableau, avec 37 points. Cette 24^e journée n'a pas été très bénéfique pour l'ensemble des mal classés, puisque mis à part l'ASMO, tous les autres candidats au maintien ont trébuché ce samedi, à commencer par le RC Kouba, qui après sa victoire héroïque dans le derby algérois chez l'USM El Harrach (0-2), a été tenu en échec à domicile par l'ES Mostaganem (1-1). Les choses avaient pourtant relativement bien démarré pour le Raed, qui avait commencé par ouvrir le score par Ouahada (70'), avant de se faire surprendre par une égalisation inattendue de Madouni (82').

Résultats et classement :

ABS- USMH	2-1
USMB-JSMB	1-1
RCK- ESM	1-1
ASMO -RCR	2-0
WAT- NCM	1-1
USM An -MCEE	1-0
USB- JSMS	3-1
ASO-MCS	1-0

	Pts	J
1). NC Magra	44	24
2). ASO Chlef	40	23
--). US Biskra	40	24
4). WA Tlemcen	39	24
5). MC El Eulma	37	24
--). RC Relizane	37	24
7). Amel Boussaâda	35	24
8). USM Annaba	34	23
--). JSM Béjaïa	34	23
10). JSM Skikda	30	24
11). ES Mostaganem	28	23
12). MC Saïda	26	24
13). ASM Oran	25	24
14). RC Kouba	24	24
15). USM El Harrach	22	24
16). USM Blida	11	24

Ligue des champions (4^e journée/
Gr : C)/ CSC 3-Ismaïly 2

**Les Sanafirs créent la sensation
et se rapprochent des quarts**

■ Le CS Constantine a remporté trois points décisifs en l'emportant face aux Egyptiens du SC Ismaïly par un score sans appel de 3 buts à 2, en match comptant pour la 4^e journée (Groupe C) de la Ligue des Champions d'Afrique, disputé au stade Chadid Hamlaoui de Constantine.



Les Vert et Noir intraitables à domicile

Par Mahfoud M.

Le représentant algérien dans la plus prestigieuse des compétitions africaines voulait absolument bonifier le point du match nul arraché samedi dernier face à cette même équipe égyptienne, en remportant une victoire qui lui permettrait non seulement de reprendre la tête de ce groupe mais surtout de mettre un pied en quart de finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Dès l'entame du match, les Vert et Noir ont imposé leur rythme à leur adversaire du soir. Mais après quelques opportunités mal négociées et un premier tir de Belkheir (4'), les hommes de Denis Lavagne voyaient les Egyptiens ouvrir le score contre le cours du jeu par Ibrahim Imad (15') qui avait repris du plat du pied le corner tiré par Taha. Les locaux ont poussé alors pour revenir à la marque mais Benayada (25') Belkacemi (30e) et Benchriffa (34') n'ont par réussi

à trouver la faille. Accablé par le tempo imposé par le CSC, la défense du SC Ismaïly finira finalement elle aussi par céder sur un coup de pied arrêté. Zaalani (44') ayant victorieusement repris de la tête le corner botter par Benayadda. Au retour des vestiaires, le club constantinois s'est encore une fois laissé surprendre par les poulains du coach Janevski quand l'attaquant Shilango avait pris le meilleur sur un Zaalani jusqu'ici impérial, réussissant un enchaînement parfait pour venir crucifier le portier des Sanafirs d'un tir imparable (49'). Loin d'être abattus par ce deuxième but, les joueurs du CSC ont continué à produire leur jeu sans jamais douter de leurs capacités à revenir au score, chose qui finira par payer puisque Yettou, encore une fois étincelant, finira par trouver l'égalisation (66'). Appliqués et se projetant rapidement en attaque, les joueurs de Lavagne prendront l'avantage à dix minutes de la fin de la rencontre. Benyadda réalisait un

petit festival sur le côté gauche avant de trouver la tête de Bahamboula (80'), faisant chavirer de joie les 50 000 spectateurs du stade Chadid Hamlaoui. Consolidant leur première place au classement, les Constantinois qui accueilleront vendredi prochain les Tunisiens du Club africain n'ont plus besoin de d'un seul point pour valider leur ticket pour les quarts de la Ligue des champions. Le coach français du CSC, Denis Lavagne, ne cachait pas sa joie après ce succès très important, même s'il avoue que la mission n'était pas facile. «On savait que ça allait être difficile face à une équipe qui joue son va-tout, on s'attend également à ce que le match de vendredi prochain soit aussi difficile que celui-là, puisque le Club Africain viendra ici à Constantine pour jouer la gagne. Je tiens à féliciter mes joueurs pour toute la détermination qu'ils ont montrée ce soir, revenir deux fois au score n'est pas chose aisée», a-t-il indiqué.

M. M.

Ligue 1 de football (23^e journée)

Le PAC continue de surprendre, la JSK se rapproche

La première tranche de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée samedi après-midi, a donné son lot de surprises avec l'exploit du Paradou AC qui a surpris le leader du championnat, l'USM Alger (2-1), une défaite exploitée à fond par la JS Kabylie qui revient à cinq longueurs, alors que le CABB Arréridj et le DRB Tadjenanet vainqueurs, enregistrent une excellente opération au détriment de leurs adversaires du jour, l'USM Bel-Abbès et l'O.Médéa. C'est la victoire du

PAC qui domine particulièrement cette journée. Menés (1-0) à la mi-temps, sur une réalisation d'Ibara, les «Académiciens» ont attendu la seconde période pour renverser leur adversaire grâce à leurs buteurs attirés, Naidji (50') et Tahri (68'). Le PAC avait manqué un penalty en première période (23'). La défaite du leader a fait le bonheur de la JS Kabylie qui n'a pas raté l'aubaine en battant l'ES Sétif (1-0). Un petit but du Burundais Abdul Fiston a fait le bonheur des «Canaris» qui consolident leur 2^e

place, tout en se rapprochant des Usmistes et surtout mettre fin à une longue série d'insuccès exactement depuis la 18^e journée. En revanche, les Sétifiens, installés à la 7^e place (30 pts), ont hypothéqué leurs chances de rejoindre le podium, tout en se concentrant sur leur dernier objectif, à savoir la Coupe d'Algérie qu'ils rêvent de décrocher pour la 9^e fois (un record). Cette journée a été favorable au CABB Arréridj et au DRB Tadjenanet. Les «Criquets» vainqueurs de l'USM Bel-Abbès (3-

1), remontent à la 8^e place avec un total de 29 pts. Longtemps menacés par le purgatoire, les hommes de Dziri Bilal sont désormais 8^e. En revanche, le vainqueur de la Coupe d'Algérie, l'USM Bel-Abbès, continue de manger son pain noir. Scotchés à la dernière place (19 pts) sans aucun match en retard, les gars de la Mekerra sont sérieusement menacés par la descente au palier inférieur. L'autre bonne opération de la journée, a été à l'actif du DRB Tadjenanet qui bat l'O.Médéa (1-0) sur un but de

Bensaha (15'). Le Difaa rejoint provisoirement le MC Oran à la 10^e place (24 pts) en attendant de jouer son match en retard contre le CR Belouizad. Le dernier match joué ce samedi s'est terminé sur un score nul (0-0) entre la JS Saoura et le MO Béjaïa. La formation du sud-ouest algérien très concentrée sur la compétition continentale (Ligue des champions) a permis aux Béjaïois de grignoter un précieux point en prévision de leur maintien en Ligue 1. N. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Egypte

Prison confirmée pour l'ex-chef de l'Autorité anticorruption

UNE COUR d'appel militaire a confirmé hier la peine de cinq ans de prison à l'encontre de l'ex-président de l'Autorité égyptienne anticorruption, Hicham Geneina, pour avoir suggéré l'existence de «documents secrets compromettants» pour l'Etat.

M. Geneina avait été condamné en avril 2018 à cinq ans de prison, deux mois après son arrestation à la suite d'une interview dans le Huffpost Arabi, la version arabe du site américain d'informations, pour «diffusion d'informations visant à nuire à l'armée».

Selon son avocat, M^e Ali Taha, M. Geneina peut encore se pourvoir en cassation. Au moment des faits, Hicham Geneina, grand pourfendeur de la corruption, était l'un des principaux responsables de la campagne présidentielle de Sami Anan, ancien chef d'état-major, qui avait annoncé sa candidature face au président Abdel Fattah Al-Sissi pour l'élection de mars 2018, et qui a été arrêté par l'armée.

M. al Sissi a remporté ce scrutin présidentiel avec 97,08% des voix. Dans son interview, M. Geneina avait affirmé que les documents, que M. Anan aurait eu en sa possession, «tournent autour des événements politiques et crises traversés par la société égyptienne» depuis la révolte de janvier 2011 qui a provoqué la chute du président Hosni Moubarak.

Il avait ajouté que ces documents se trouvaient «en lieu sûr» à l'étranger et pouvaient être publiés si on s'en prenait à M. Anan. En 2016, M. Geneina, magistrat de formation, avait été démis de l'Autorité de contrôle des comptes publics par M. al Sissi après avoir chiffré à 60 milliards d'euros le coût de la corruption publique entre 2012 et 2015.

Il avait alors été accusé de «diffusion de fausses informations». Le journaliste qui a réalisé l'interview, Moataz Wadnan, également en détention, n'a pas encore été jugé.

K. L.

Cinéma

Décès du réalisateur d'origine mauritanienne Med Hondo à l'âge de 82 ans

LE RÉALISATEUR français d'origine mauritanienne Med Hondo est mort samedi à 82 ans à Paris, a annoncé sa famille. Né Mohamed Abib Hondo en 1936 en Mauritanie, Med Hondo est connu dans le monde du doublage et auprès du grand public comme la voix française d'acteurs afro-américains comme Eddie Murphy, Morgan Freeman, Richard Pryor.

Parmi ses rôles marquants dans des films d'animation figurent aussi la voix de Rafiki dans le classique de Disney «Le roi lion» et l'âne de «Shrek» dans la saga à succès.

Arrivé en France à la fin des années 1950, Med Hondo a exercé de nombreux métiers (dockeur, cuisinier) avant de se lancer dans le cinéma avec comme credo l'anticolonialisme et le goût de la rébellion.

Son premier film «Soleil O», sorti en 1969, est «une attaque cinglante contre le colonialisme», selon le Festival de Cannes qui l'a présenté il y a deux ans dans sa section réservée aux reprises de classiques.

Le film a bénéficié d'un programme de restauration via la World Film Foundation de Martin Scorsese, afin de défendre le cinéma africain.

Viendront ensuite «Les Bicots-nègres, vos voisins» (1973), «West Indies ou les nègres marrons de la liberté» (1979), une comédie musicale sur le traite des esclaves et «Sarraounia», évocation de la reine du même nom, qui sera récompensé au Fespaco en 1987.

Med Hondo devrait être enterré au Maroc, a indiqué sa sœur Zahra à l'AFP.

Racim C.

Tizi Ouzou

L'ADE annonce le lancement de plusieurs projets pour sécuriser l'AEP

PLUSIEURS opérations visant à sécuriser la wilaya de Tizi Ouzou en matière d'alimentation en eau potable (AEP) seront lancées en 2019, a annoncé l'unité locale de l'Algérie des eaux (ADE). Il sera question de la réalisation de quatre nouvelles chaînes de Maatkas, Souk El thenine, Idbouddrarène et Yatafène. A ces projets s'ajoutera la réalisation de trois puits profonds, six forages et six stations de pompage d'accompagnement de quatre chaînes. La commune de Tizi Rached bénéficiera égale-

Par Hocine Cherfa

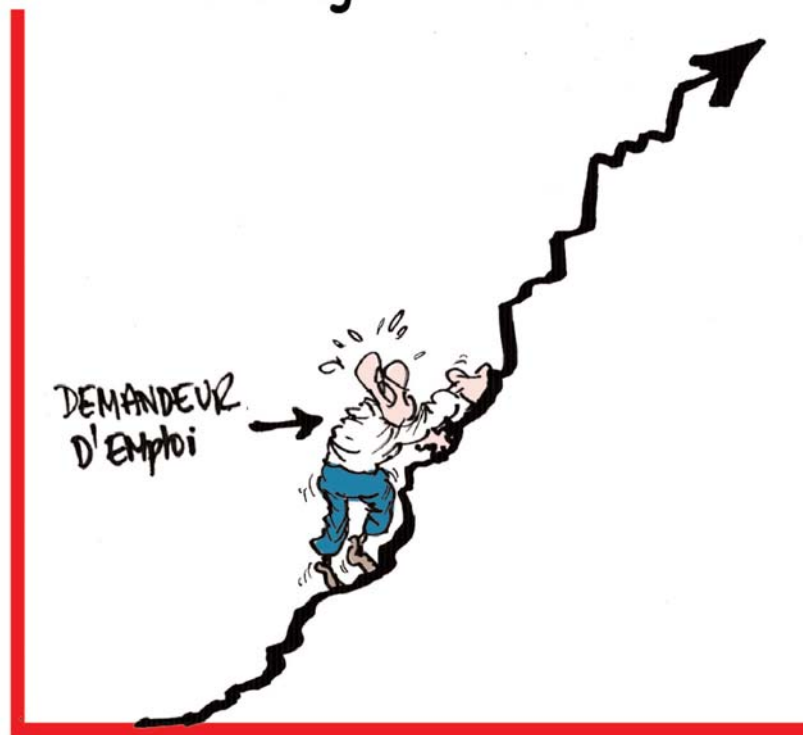
Ces travaux seront menés sur 96 km et devraient alimenter en gaz de ville quelque 25 000 foyers. Ils ont repris au niveau des localités de Souk Oufella, Tibane et Akfadou et ce, après un blocage qui aura duré plus de quinze années. L'arrêt des travaux est dû aux oppositions de 274 propriétaires terriens sur les terres desquels doit être posée la conduite. La reprise des travaux a eu lieu avec la réquisition, par le wali,

de la force publique, suite au refus des propriétaires terriens de céder le passage. «Après plusieurs tentatives de sensibilisation initiées en direction des 274 propriétaires et devant le refus de 3 autres propriétaires de céder le passage du gazoduc, le wali a réquisitionné la force publique pour assister et accompagner l'entreprise chargée de mener les travaux au niveau des localités de Souk Oufella (Aftis), Tibane et Akfadou», indique la cellule de communication de la wilaya. Il convient de souligner que ce projet permettra de raccorder 25 000 foyers au réseau de gaz, à travers les communes de la wilaya de Béjaïa. Ce nouveau réseau permettra de sécuriser l'alimentation en gaz naturel et d'augmenter le débit de distribution de 35 à 70 bars pour toute la wilaya. Les trois chantiers de cet ancien projet ont été bloqués pendant 15 années au niveau des localités de Tibane, Souk Oufella (Aftis) et Akfadou et ont tous été relancés en même temps, sous l'œil du premier responsable de la wilaya qui s'est déplacé sur les lieux où il a insisté auprès du responsable de l'entreprise Cosider d'entamer immédiatement les travaux pour la levée des oppositions pour rattraper le retard enregistré et, par conséquent,

Elle sera appuyée par la réalisation d'une nouvelle chaîne d'AEP. L'ADE de Tizi Ouzou compte aussi réceptionner le projet d'alimentation de 22 villages des communes de Bouzeguène et Iloula Oumalou par le transfert des eaux du barrage Tichy Haf de Béjaïa.

Hamid M.

Le chômage en hausse



Louvis

Djalou@hotmail.com

Raccordement au réseau de gaz naturel à Béjaïa

Les travaux du gazoduc de 20 pouces de Béni Mansour reprennent

■ A l'arrêt depuis 2014, les travaux de réalisation du gazoduc de 20 pouces (96 km) devant relier la localité Béni Mansour (Boudjellil) au chef-lieu de Béjaïa ont repris depuis deux jours.

de la force publique, suite au refus des propriétaires terriens de céder le passage. «Après plusieurs tentatives de sensibilisation initiées en direction des 274 propriétaires et devant le refus de 3 autres propriétaires de céder le passage du gazoduc, le wali a réquisitionné la force publique pour assister et accompagner l'entreprise chargée de mener les travaux au niveau des localités de Souk Oufella (Aftis), Tibane et Akfadou», indique la cellule de communication de la wilaya. Il convient de souligner que ce projet permettra de raccorder 25 000 foyers au réseau de gaz, à travers les communes de la wilaya de Béjaïa. Ce nouveau réseau permettra de sécuriser l'alimentation en gaz naturel et d'augmenter le débit de distribution de 35 à 70 bars pour toute la wilaya. Les trois chantiers de cet ancien projet ont été bloqués pendant 15 années au niveau des localités de Tibane, Souk Oufella (Aftis) et Akfadou et ont tous été relancés en même temps, sous l'œil du premier responsable de la wilaya qui s'est déplacé sur les lieux où il a insisté auprès du responsable de l'entreprise Cosider d'entamer immédiatement les travaux pour la levée des oppositions pour rattraper le retard enregistré et, par conséquent,

respecter les délais. «Sur la demande du chef de l'exécutif de la wilaya, l'entreprise Cosider a renforcé son chantier en moyens humains et matériels afin d'accélérer la cadence des travaux de réalisation de ce gazoduc de 20 pouces», souligne la même source. Des citoyens de la localité Tibane, qui ont longtemps attendu la relance de ce projet, ont très bien accueilli la reprise des travaux. Notons, par ailleurs, que les travaux de réalisation du gazoduc de 16 pouces reliant la commune de Fréha (wilaya de Tizi Ouzou) à la ville de Béjaïa via certains communes de la wilaya, notamment Tifra, devraient reprendre dans les semaines à venir, a-t-on appris hier. Ce gazoduc est «une boucle de secours», affirme-t-on. Le dégel de ce projet en souffrance depuis 2016 a été rendu possible suite à la visite récente du ministre. Il devrait bénéficier aux populations des quatre localités, dont Adekar, Béni Ksila (Aït Mendil), Taourirt Ighil, Akfadou. Enfin, avec la réalisation des projets en cours, le taux raccordement en gaz de ville dans la wilaya, actuellement de 52% environ, va sûrement connaître une hausse.

H. C.